

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

Date de convocation :
08 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
08 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Absentes : 02

Pouvoirs : 04

Votants : 25

Secrétaire de séance : Marc LANDSHEERE

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAudeau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Nathalie LEROUX a donné pouvoir à Emmanuel HAMON, Guyène THIBAudeau a donné pouvoir à Jean-Marc BOUHOURS, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Chantal PLACÉ, Fabienne LEMONNIER a donné pouvoir à Marie-Ange MARGUERITE.

Absentes : Émily CHATELLIER, Claire QUINTON.
M. BAILLEUX Thierry arrivé à 20h04

AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER DE LA SOCIETE PIGEON A ENTRAMMES

RAPPORTEUR : THIERRY BAILLEUX

Délibération 2023-UTV-09-12

Annexe 4 :  (3 documents)

Le conseil municipal de L'Huisserie est appelé à émettre un avis sur le dossier d'enquête publique relatif à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une carrière au lieu-dit Les Pommerais » à Entrammes.

Il s'agit précisément d'une demande de prolongation pour 30 ans de cette exploitation de carrière qui a débuté dans les années 60 alors que l'arrêté préfectoral en vigueur date du 13 février 2009 et ne court plus que jusqu'en février 2024.

La demande de renouvellement porte sur 47,1 hectares dont 18,9 d'extraction. A cette occasion 3,9 hectares seront supprimés de l'exploitation.

Le site emploie 15 personnes et il permet la commercialisation d'environ 900 000 t/ an de production.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'ensemble du dossier disponible sur le site de la préfecture de la Mayenne,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2023 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2023 portant rectification d'une erreur matérielle,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET un avis favorable.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 15 décembre 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

